

A Ambès la noyée était une jeune femme

L'an mil huit cent quarante deux & le vingt mai à six heures du matin, nous adjoint au maire de la commune d'Ambès, canton de Carbon Blanc Département de la Gironde soussigné, averti par les préposés de la Douane du Bec d'Ambès qu'un cadavre gisait sur la cote apportée par les eaux, au lieu dit Beauvoir de cette commune, rive droite de la Garonne, nous nous y sommes aussitôt transporté accompagné de monsieur Louge officier de santé d'Ambès, qui a constaté l'état du cadavre, ainsi que le justifie son rapport ci annexé; nous avons de suite procédé à son signalement avec autant d'exactitude que son état d'infiltration nous la permis; Le cadavre était de sexe féminin et paraissait être noyé depuis un mois, âgée d'environ vingt cinq à vingt huit ans, d'une taille d'environ un metre quarante cinq centimetres ayant une robe de flanelle rouge, une chemise de coton blanc, un faux estomac d'indienne bleu piqué, un tablier de coton couleur lilas, une paire de poches de toile rousse, une paire de bas de coton noir, une paire de souliers, un mouchoir d'indienne fond vert, a sa main gauche deux bagues en or (une alliance et un anneau rond) a la oreille gauche une petite boucle de même metal, l'oreille droite détachée de la tête ayant disparu, dans une des poches il a été trouvé deux pièces de cinq francs, une pièce de vingt cinq centimes, & quatorze pièces de cinq centimes, une clef d'armoire & un dai à coudre de cuivre jaunes, sur l'argent trouvé dans la poche, cinq francs ont été donnés à Monsieur Louge, officier de santé pour la visite du cadavre & son rapport, et trois francs au fossoyeur pour faire la fosse & l'enterre; il n'a été trouvé sur ce cadavre aucune contusion, ni blessure, ni aucune marque ni signe qui peut la faire reconnaître, ses effets en très mauvais état ont été enterrés sur les lieux avec le cadavre & les deux bagues, la boucle d'oreille & le reste de l'argent ont été déposés aux archives de la mairie pour y avoir recours au besoin, en foi de quoi nous avons dressé le présent procès verbal a la mairie, les jour, mois et an que dessus & avons signé



Je soussigné Louge, François Gabriel officier de santé habitant de la commune d'Ambès, canton de Carbon-Blanc, arrondissement de Bordeaux, Gironde atteste à qui de droit, m'être rendu au lieu de Beauvoir susdite commune ce jour 20 mai 1842 à six heures du matin, par une requisition verbale que m'a fait M. Blanc adjoint à Mr le maire, hier 19 mai pour procéder à la visite d'un cadavre qu'on avait retiré des flots de la rivière la Gironde. nous avons reconnu que le cadavre est de sexe féminin de l'âge approximatif et que nous avons présumé de 24 à 28 ans.

par notre examen, je n'ai reconnu aucun coup ni blessure qui ait pu produire sa destruction; la presque totalité de la chevelure avait été détruite par l'effet de l'eau, toute la partie postérieure de la tête était dépourvue de son cuir chevelu et l'oreille droite rongée sans doute par les poissons ou quelque autre animal.

J'ai porté mon attention à l'abdomen sans procéder à l'autopsie d'après mon exploration, je n'ai pu remarquer aucun signe de grossesse.

En foi de quoi fait la présente attestation à la chapelle d'Ambès le jour mois et an susdit
Louge officier de santé